DIRE C’EST BIEN, FAIRE C’EST MIEUX.



Photo : www.tarbes7.f

Au chapitre des bonnes résolutions gouvernementales figurait la réduction des dépenses ministérielles. Normal, quand on ne sait plus quoi inventer pour se servir dans la bourse des français, il faut aussi montrer l’exemple. Des efforts ont été annoncés et des règles ont été fixées notamment la réduction du nombre de ministres, secrétaires d’état et de leurs inséparables conseillers. Si les premiers cités sont effectivement passés de 38 à 32, le chiffre des conseillers lui n’a pas bougé. Pire, la pratique des conseillers occultes et des chargés de mission semble se généraliser dans les ministères. Le Canard enchaîné s’est penché sur le sujet en épluchant l’annexe relative aux ”*personnels affectés dans les cabinets ministériels*” jointe au projet de loi de finances. “*C’est une baisse plus apparente que réelle*” déclare le député PS René Dosière qui estime que le gouvernement, sous une supposée bonne volonté, s’est offert une petite opération de communication.

Voyez ci-dessous comment se répartissent les conseillers et, parmi ceux-ci comment évoluent leurs rémunérations. A part une remarque purement formelle de la Cour des comptes, ce genre d’abus ne prête à aucune conséquence alors pourquoi s’en priver ?

https://dl.dropboxusercontent.com/u/16074056/PDF/D%C3%A9penses%20minist%C3%A8res.pdf (Canard enchaîné du 29 octobre dernier page 4).